

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ORPADAM-CLIC

Mercredi 07 juillet 2021

Personnes présentes ou représentées : Membres du Conseil D'administration : Mme Chesnoy, M. Lecorché, M. Norest, Mme Pellé-Printanier, Mme Lefevre, M. Godon.

Invités : Mme Février adjointe mairie de Solterre, Mme Goffin adjointe mairie de Cepoy, Mme Bedu adjointe mairie d'Amilly, Mme Brandon adjointe mairie de Châlette/Loing, Mme Dury adjointe mairie de Montargis et conseillère départementale, Mme Martin adjointe mairie de Corbeilles, Mme Rognon adjointe mairie de Courtenay

Personnes excusées : Mme Reuillard membre du conseil d'administration, pouvoir donné à Mme Chesnoy, Mme Lambert membre du conseil d'administration, pouvoir donné à M. Godon, Mme Sors-Mireux membre du conseil d'administration, Mme Vivant, membre du conseil d'administration, pouvoir donné à M. Godon, M. Digeon Maire de Montargis, pouvoir donné à Mme Dury, Mme Goiset Maire de Thimory, Mme Guespin Maire d'Ervauville, pouvoir donné à Mme Chesnoy, Mme Kueny adjointe mairie de Nargis, M. Lelièvre Maire de St Maurice/Fessard pouvoir donné à M. Lécorché, Mme Petiau adjointe mairie Vimoutiers, Mme Poisson Maire de Fréville-en-Gâtinais, Mme Rodriguez Maire de Chevry-sous-le-Bignon, Mme Vaillant adjointe mairie de Paucourt, Mme Vrai adjointe mairie de Dordives, Mme Torres adjointe mairie de Châlette, pouvoir donné à M. Lécorché, M. Dupaty Maire d'Amilly

Les salariées de L'ORPADAM-CLIC

Mme Dumais, comptable KPMG

M. Guitard, Commissaire aux comptes, cabinet Guitard

-----  
L'Assemblée Générale Ordinaire de l'ORPADAM-CLIC s'est tenue le 07 juillet 2021 à 14h00 à la salle des Terres Blanches à Amilly, sous la présidence de Monsieur Benoît GODON.

Le Président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il remercie la mairie d'Amilly pour la mise à disposition de cette salle, pour l'organisation de l'Assemblée Générale de l'ORPADAM-CLIC.

### **Lecture et approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 10 septembre 2020**

Aucune remarque n'étant effectuée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

### **Rapport moral**

Benoît GODON, Président, présente le rapport moral.

L'ORPADAM CLIC est resté ouvert pendant le confinement, avec 15 jours de télétravail au plus fort de la crise.

Les rendez-vous ont été réalisés par téléphone, puis les visites au domicile ont pu reprendre avec toutes les mesures barrières nécessaires.

M. Godon remercie le personnel pour le travail réalisé pendant le confinement. L'équipe est restée à l'écoute des bénéficiaires, des familles.

Il est à noter qu'il n'y a eu aucun cas de covid dans l'équipe.

Les actions de prévention ont pu être réalisées.

M. Godon présente la nouvelle équipe suite au départ en retraite de Maryse Sicault : Mme Vilar, responsable, et Ashley Tisserand, travailleur social. Christelle Dubart, travailleur social, remplace Alice Ferrario pendant son congé maternité.

La Présidence a convoqué 2 Conseils d'Administration : les 16 juillet et 24 novembre (élection des membres du Bureau). Le Bureau s'est réuni 2 fois dans l'année : les 16 juillet et 24 novembre.

Il propose de présenter les rapports d'activité.

### **Rapports d'activités 2020**

Le rapport d'activité de l'ORPADAM-CLIC est présenté par Mme Vilar pour les volets ORPADAM et Plateforme, et par Christelle Dubart pour le CLIC.

#### **L'ORPADAM**

Elle remercie les représentants des communes pour la mise à disposition des salles.

Elle rappelle que l'ORPADAM a été créé en 1974. Ses missions sont les suivantes :

- Service Pédicurie,
- Aide administrative ponctuelle,
- Prévention sur le vieillissement,
- Bénévolat.

#### **Le service PEDICURIE**

Mme Vilar signale une diminution des soins en 2020, expliquée par le COVID. Au début du premier confinement, les soins à domicile n'étaient plus autorisés par l'Ordre des Pédicures-Podologues. Les seniors se sont également repliés sur eux-mêmes et ont eu peur de reprendre rendez-vous après le déconfinement. Les permanences ont été également fermées une bonne partie de l'année 2020. Depuis le début de l'année 2021, l'activité est bien repartie.

#### **Les aides administratives**

On dénombre 366 appels téléphoniques reçus, principalement des femmes seules, 27 visites au bureau et 6 visites à domicile.

#### **Répartition temps travail :**

L'aide aux démarches administratives et l'accueil, l'information, l'écoute sont les deux types de demandes principalement plébiscités par les seniors.

#### **La prévention des seniors**

Mme Vilar présente les ateliers qui se sont déroulés sur l'AME : initiation informatique sur Amilly, le second atelier a pu être mis en place de mai à juin 2021.

Les ateliers Prévention routière sur les communes de Conflans/Loing et Paucourt.

#### **Intergénération**

Lire et faire : arrêt suite au covid depuis mars 2020. Mme Vilar a contacté l'association, une reprise est prévue en septembre 2021, des bénévoles sont prêts à redémarrer les ateliers lecture dans les écoles de l'AME.

## Partenariat

Mme Vilar insiste sur l'importance des réseaux avec les partenaires pendant le COVID : CCAS, commerces, bailleurs sociaux, service social CHAM, lien avec les familles.

## Les perspectives de l'ORPADAM pour l'année 2021 :

- Des actions de prévention pour maintenir le lien social.
- Associer les partenaires à la prévention par une présentation « découverte des clefs du bien vieillir ».
- Concevoir l'accompagnement social comme un levier pour la prévention.
- Organiser des journées d'information à thèmes.

## Le CLIC

Christelle Dubart présente le rapport d'activités du CLIC.

Le CLIC est lié par deux conventions : la CARSAT, réalisation des évaluations des assurés demandant une prise en charge financière de leurs dépenses pour les aides au maintien à domicile, et le Conseil Départemental, financement des missions suivantes : la complétude des dossiers ainsi que l'information et l'accueil.

Le CLIC est évaluateur des demandes pour la CARSAT uniquement sur le territoire de l'AME.

La carte du territoire du CLIC est présentée : 73 communes sont couvertes.

- 2036 appels téléphoniques reçus
- 159 visites à domicile
- 306 évaluations caisse de retraite effectuées
- 402 visites au bureau

Les types de demandes sont principalement la vie à domicile et l'accès aux droits : au total 1494 types de demandes ont été enregistrés en 2020

Les sollicitations émanent majoritairement des femmes, moyenne d'âge entre 80 et 89 ans.

## Présentation politique Carsat

Sous condition de ressources, d'âge (70ans et plus, sauf si les personnes concernées sont en ALD ou isolées) et GIR (5-6).

1<sup>ère</sup> demande : Plan Aide Personnalisé (PAP) long sont d'une durée d'un an avec une enveloppe globale de 3 000€.

L'ARDH (sortie hospitalisation) et l'ASIR sont accordées pour une durée de 3 mois avec une enveloppe globale de 1 800€, sans condition d'âge ou de ressources, GIR 5-6 mais une dérogation est possible GIR 4 si récupération

M. Godon insiste sur le fait que des personnes sortent de l'hôpital sans mise en place d'aide.

Mme Vilar indique que les assistantes sociales sont débordées, la situation est difficile pour des retours d'hospitalisation où les seniors sont très isolés (pas de famille par exemple). Certaines personnes âgées refusent également d'être aidées à leur domicile, et une fois rentrées, changent d'avis.

Mme CHESNOY demande si cette situation est due suite à l'épisode COVID. Mme Pellé-Printanier indique que les assistantes sociales ne travaillant pas le week-end, des personnes sortent sans plan d'aide.

### Les forfaits CARSAT :

- Différents forfaits si l'enveloppe n'est pas utilisée en intégralité pour les heures d'aide au ménage.
- Les forfaits viennent en déduction de l'enveloppe, et sont en fonction des ressources de la personne. (Attention si le forfait est ouvert dans un Pap « temporaire », il n'est pas possible de le remettre dans le PAP long).

### Instruction d'un dossier CARSAT :

Au préalable, l'assuré remplit une demande d'aide « Bien Vieillir Chez Soi ».

Il est préférable de consulter les services du CLIC pour les conseils utiles à la validation du dossier.

Si la demande est acceptée par la CARSAT, l'évaluateur du CLIC prend contact avec l'assuré pour organiser un rendez-vous au domicile afin d'évaluer ses besoins et préconiser un plan d'aide.

Les rendez-vous pour les évaluations sont planifiés en fonction des communes d'habitation des assurés.

ATTENTION : en cas de refus de la CARSAT, le retraité peut refaire un dossier l'année suivante.

La politique SOCIALE CARSAT est revue chaque année.

L'aide financière CARSAT impose l'obligation de s'adresser à un service d'aide à domicile ayant signé une convention avec la CARSAT. L'emploi direct – CESU est refusé.

### Les réunions avec les partenaires

*Les réunions techniques* : il s'agit de présenter les missions de chacun qui sont amenées à évoluer dans le temps mais aussi d'échanger sur des situations afin de se coordonner aux mieux.

Trois réunions ont été organisées en 200 avec le CCAS de Montargis, PIMMS et le Conseil Départemental.

*Les réunions de synthèse* : il s'agit d'une réflexion sur des situations complexes afin de définir les actions à entreprendre pour un mieux-être de la personne et le rôle de chacun dans la gestion du dossier. Trois réunions ont été organisées en 2020.

Co-animations avec les partenaires :

- Adaptation logement 16/01/2020
- Mandat de protection future 04/02/2020
- Rencontre avec un service d'aide à domicile
- Réunion de travail 21/09/2020 avec les partenaires de l'AME.

### La Plateforme

Mme Vilar présente la plateforme : observatoire du territoire en matière de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus et de leurs aidants.

- Identifier les acteurs de la prévention.
- Recenser les besoins, les carences et les fragilités du territoire.
- Réaliser un état des lieux de l'offre à disposition des seniors (éviter les doublons).
- Coordonner les actions et en assurer la promotion.

Le périmètre relevant de la plateforme s'étend sur 73 communes sur les territoires de Montargis, Châlette, Amilly, Bellegarde, Courtenay, Ferrières et Lorris.

Entre 2007 et 2017, il est constaté une augmentation de la population des seniors de plus de 60 ans et de plus de 75 ans.

#### Recensement des besoins

- Rencontres des clubs 3èmes âge
- Rencontre avec les élus ; secteur est du Loiret, Forêt d'Orléans
- Rencontre des seniors au début des cours proposés par le bus numérique, avec présentation de l'association et distribution des flyers.

L'ORPADAM CLIC a un premier contact avec les élus et les clubs, puis propose des réunions d'informations auprès des seniors.

Constat de Mme Vilar sur les ateliers numériques : les personnes âgées en ont besoin sur le long terme, et de manière répétée pour s'approprier le fonctionnement global. L'ORPADAM CLIC accompagne les seniors dans leur démarche administrative en individuel lorsqu'elles en font la demande. Mme Brandon fait remarquer que les seniors ne sont pas tous équipés d'un ordinateur. Mme Pellé-printanier demande qui intervient lors des ateliers numériques ? Mme Vilar répond qu'il s'agit d'un informaticien professionnel.

#### Recensement de l'offre

- Difficulté du transport est évoquée en grand majorité pour les secteurs ruraux
- Rencontre avec les différents opérateurs du territoire

#### Actions collectives

- Atelier corps et mémoire Courtenay : 5 séances réalisées en présentiel et 7 en visio-conférence. EPGV, pas de concurrence avec les autres, complémentarité

Prévention importante pour le maintien à domicile

Les seniors ont adhéré au dispositif et se sont mobilisés pour suivre les séances à distance

- Atelier prévention routière : Courtenay et Thimory. Les seniors sont souvent réticents pour s'y inscrire. Une fois le code révisé et l'heure de conduite effectuée, ils manifestent une grande satisfaction.

Le rôle de la plateforme est également de rendre un avis sur les appels à projets déposés auprès de la Conférence des Financeurs.

#### Perspectives :

- Poursuivre les actions pour favoriser l'information et l'accès aux droits
- Renforcer la coordination des opérateurs autour de projets communs
- Provoquer une réflexion sur l'isolement, en mettant en place des actions dans les quartiers prioritaires (ex stand sur le parvis du Super U de Montargis).
- Faciliter l'accès à l'information
- Vérifier la dynamique de territoire

La présentation du rapport d'activités est terminée.

Mme Vilar indique que depuis mai, le site internet de l'association est en ligne. De plus en plus de personnes nous connaissent grâce à internet, une mise à jour est effectuée régulièrement.

M. Godon demande si les personnes présentes ont des questions.

Mme Goffin s'interroge sur le fait qu'une pharmacie puisse nous signaler une personne en difficulté par rapport au secret médical. Mme Vilar répond que le secret médical est gardé, les coordonnées sont

prises pour contacter la personne. M. Lécorché précise que les officines sont également un relais d'informations via l'Orpadam Clic auprès des personnes âgées.

Mme Pellé-Printanier demande qu'elle a été notre action au niveau du covid et si l'ORPADAMCLIC a pris des rendez-vous sur Doctolib pour les seniors.

Mme Vilar répond que les dossiers classés « rouges » ont été repris pour une prise de contact téléphonique pour faire le point avec les personnes. Des rendez-vous pour la vaccination COVID ont été également pris sur Doctolib.

Mme DURY précise qu'un bon relais a été réalisé entre les communes du territoire pour la mise en place du centre de vaccination.

Mme Lefeuvre : le Conseil Départemental a également aidé, ainsi que la Croix Rouge.

M. Godon : l'association a aidé des personnes en détresse.

Mme Chesnoy : les personnes âgées se sont retrouvées dans une situation compliquée pour la prise de rendez-vous en février. Depuis, la situation s'est nettement améliorée, plus de créneaux disponibles.

Mme Lefeuvre rappelle l'urgence de la situation.

### **Intervention de M. Godon, Président**

Il remercie les salariées pour leur présentation.

Il explique que le dispositif MAIA s'est arrêté au 1<sup>er</sup> juillet 2021, le DAC prend le relais des situations suivies jusqu'à présent.

Benoît Godon précise que les appels à projets nécessitent un travail important.

Mme Lefeuvre demande si ce sont les mêmes gestionnaires de cas qui travaillent pour la DAC ? Mme Vilar répond que les gestionnaires de cas du montargois n'ont pas souhaité intégrer cette nouvelle entité par choix professionnel.

Mme Chesnoy interroge sur les missions du DAC, Mme Vilar informe que les missions seront élargies à différentes pathologies, et plus seulement aux maladies Alzheimer et apparentées.

Benoît Godon précise qu'un lourd investissement a été réalisé pour la mise en place et le développement de la MAIA, et qu'il est regrettable que ce dispositif soit arrêté.

Mme Chesnoy prend l'exemple de la feuille jaune instaurée par la MAIA et qui était très utile auprès des malades qui recevaient à domicile plusieurs intervenants.

Mme Vilar indique la crainte de l'ORPADAM CLIC sur la réorientation des personnes non reprises par le DAC.

### **Présentation des comptes 2020**

Mme Dumais, comptable du cabinet KPMG, présente les comptes 2020. Elle précise l'impact de la réforme du plan comptable sur les bilans des associations : la gestion comptable se rapproche d'une gestion d'entreprise.

Il est constaté une diminution des recettes pédicurie entre les 2 dernières années.

Elle explique que le bilan 2020 est de bonne tenue avec un excédent de 25 000 € au 31 décembre 2020.

Le montant fonds propres demeure équivalent au montant des fonds propres de l'année 2019.

Détail du compte de résultat :

- Total des produits : 236 801€
- Total des charges d'exploitation : 212 264 €
- Résultat d'exploitation : 24 537 €
- Produits financiers : 765 €
- Résultat : 25 907 €.

M. Godon remercie Mme Dumais pour sa présentation et donne ensuite la parole à M. Guitard, commissaire aux comptes.

### **Rapport du commissaire aux comptes**

M. Guitard rappelle la une mission du commissaire aux comptes : vérifier que les comptes représentent bien la réalité.

Il précise que le BFR (Besoin en Fond de Roulement) est correct mais en cas de cessation d'activité, le montant n'est pas démesuré.

Concernant l'association, il certifie que les comptes 2020 sont réguliers et sincères et qu'ils reflètent bien la réalité.

Dans son deuxième rapport, il affirme qu'il n'y a aucun élément relatif à une convention entre l'association et un de ses membres.

Le Président remercie M. Guitard pour la présentation.

M. Godon passe aux votes :

- L'assemblée vote à l'unanimité : rapport moral, rapport financier, rapport activité
- L'assemblée vote à l'unanimité pour report 25907€ en réserve.

### **Election des membres du Bureau**

Francoise Chesnoy accepte de renouveler son mandat pour deux ans.

Philippe Lécorché accepte de renouveler son mandat pour deux ans.

M. Godon indique que le conseil d'administration se réunira en septembre pour le renouvellement du Bureau.

### **Cotisation 2021**

Le Président propose de maintenir le montant de la cotisation à 1.00 €.

Cette décision est votée à l'unanimité.

### **Questions**

Il n'est soumise aucune question par l'assemblée.

M. Godon est satisfait d'annoncer que l'ORPADAM CLIC a reçu l'accord pour toutes les demandes de subventions réalisées auprès de l'AME, du CD et de la CF.

M. Godon insiste sur le travail considérable fourni pour l'étude des demandes de financements.

Mme Vilar indique que suite au décalage de certains ateliers, des bilans intermédiaires ont dû être réalisés en plus des bilans définitifs.

M. Godon est optimiste pour les appels à projet de la fin d'année et indique que tous les partenaires peuvent s'appuyer sur nous, encore plus pour les petites communes.

M. Godon conclut en remerciant les personnes présentes et en les invitant à partager le verre de l'amitié.